



Assemblée générale 2022



Tél. : 39 58 66

Allocution du président

(Patrick Obertin)



Chers collègues, chers partenaires, chers invités

Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2022 de l'Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes (ALK).

Après deux assemblées générales sans présence physique, conséquence de deux années de crise sanitaire liée au virus covid-19, le conseil d'administration (CA) de l'ALK est heureux de vous accueillir à nouveau dans les locaux mis à disposition par notre partenaire **BGL-BNP Paribas**.



En mars 2020, la première vague covid et les mesures décidées par le gouvernement contre la propagation du virus covid-19, ont eu un impact non-négligeable sur notre activité professionnelle. Grâce à un échange soutenu avec le MISA et une application irréprochable des mesures sanitaires dans les cabinets, l'exercice en cabinet libéral a peu souffert pendant cette dernière année, marquée par plusieurs vagues liés à différentes variantes du virus covid-19.

Après un CDD généreusement rémunéré, dédommageant la fermeture partielle des cabinets en printemps 2020, l'ALK avait négocié en janvier 2021 une convention de travail avec le MISA afin que la cellule de crise puisse recruter les kinésithérapeutes pour les **centres de vaccination**. Je tiens à remercier tous les collègues ayant répondu à cet appel ; sans leur soutien, les délais d'attente auraient été considérablement prolongés.



Lors des deux assemblées générales extraordinaires suivant l'AGO de 2021, les **modifications des statuts de l'ALK** ont été votées. Les nouveaux statuts ont été déposés en été 2021 et sont dès lors effectifs et consultables sur notre site. Voici les points les plus importants :

- reconnaissance de la Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS) comme sous-groupe de l'ALK.
- mise à jour de l'adresse du siège social de l'ALK ;
- mise à jour des diplômes reconnus au Grand-Duché de Luxembourg
- mise à jour des droits et obligations des membres et du conseil d'administration.



A côté d'une collaboration plus étroite avec la **SLKS**, j'ai aussi eu l'honneur de m'engager pour l'ALK dans un partenariat avec la **Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport Santé** (FLASS), représentée ce soir par le Docteur Alexis Lion. Avec ce partenariat, signé en juillet 2021, la FLASS et l'ALK visent à unir leurs efforts dans la promotion et l'organisation de l'activité physique thérapeutique.

Le Docteur Alexis Lion, nous présentera la FLASS et donnera un premier aperçu d'une nouvelle voie qui est entrain d'être élaborée : « la prescription de l'activité physique ».



Dans cette même dynamique, l'ALK a conclu une collaboration avec deux organisations proposant des formations et conférences spécifiques pour les kinésithérapeutes. En effet, le « **Centre du Mouvement** » et « **Luxthema** » se sont engagés à réduire substantiellement les coûts d'inscription à leurs événements pour les membres de l'ALK.

Récemment, un partenariat a été conclu avec Monsieur Patrick Kersten, fondateur de « **Medination** », une plateforme permettant de donner une visibilité internationale aux annonces d'offres d'emploi dans le secteur médical et social. Dorénavant, toutes nos annonces d'offres d'emploi seront automatiquement insérées sur le site « medination.lu ».



Comme annoncé lors de la dernière AGO , l'ALK avait participé dans la création d'un « **plan national lombalgie** » initié par le Conseil Scientifique de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) .

Le document final représente une revue de l'actualité en matière de la prise en charge du patient lombalgique basée sur les recommandations internationales et est consultable sur le site de l'IGSS.

Vu l'excellent bilan financier de l'année passée, le CA de l'ALK avait décidé de participer au « **télévie 2021** » avec un don à hauteur de 4020€ (5€/membre).

Aussi avons-nous pris la décision de mettre à disposition des masques chirurgicaux et ffp2 à tous nos membres ; je remercie Monsieur Simoes de **Centermed** pour son offre et son aide dans la distribution des masques.



Afin de renforcer notre équipe, le CA a décidé d'engager une **secrétaire administrative, Martine Ourth**, motivée pour soutenir l'ALK et aider Christine dont la charge de travail ne cesse d'augmenter. Pour l'organisation de cette AGO, elle nous a déjà donné un grand coup de main.

A la fin de trois années d'activité, les mandats des membres du CA viennent à échéance. Un grand merci à vous tous pour le formidable travail réalisé durant cette dernière année. **Marie-Anne, Anouk et Mike** ont pris la décision de quitter le CA de l'ALK. Je tiens à leur remercier pour leur engagement durant ces dernières années et je leur souhaite beaucoup de succès et de bonheur pour l'avenir.



Avant de passer à l'accueil des nouveaux membres, je ne veux pas oublier de remercier nos partenaires, à savoir **Bgl-BNP Paribas, Bâloise-assurances, Centermed, GI-solutions, Doctena, Buzzify et Medination**. Je tiens à leur remercier de leur soutien pendant l'année passée et j'espère pouvoir compter sur eux dans le futur.

Merci pour votre attention.

Patrick Obertin



Présentation de nos partenaires

(Responsable Sponsoring: Marie-Anne Hubert)



L'ALK est fière de sa collaboration active et de longue durée avec ses 6 partenaires **BGL BNP PARIBAS, Bâloise, Centermed, GIsolutions, Doctena et Buzzify.**

Nous avons le plaisir de pouvoir accueillir depuis cette année notre nouveau partenaire **MediNation.**



Tél. : 39 58 66



A côté des offres avantageuses et exclusives que nos partenaires proposent à nos membres, nous voulons relever la mise à disposition de cette belle localité pour notre assemblée générale par la BGL BNP PARIBAS.

Un grand merci également à Centermed pour la garde et le transport de nos tables de massage pour nos formations.

Je tiens ainsi à remercier tous nos sponsors, pour leur soutien précieux et leur confiance ainsi que pour le contact sympathique que j'ai eu durant toutes ces dernières années.



Conditions avantageuses exclusives pour membres ALK :

BGL BNP PARIBAS

Offres de services bancaires intéressantes, p.ex

- compte courant gratuit
- cartes Visa Debit et Mastercard Gold gratuites
- Emprunts immobiliers à frais de dossier fixe (250€)
- Garantie locative sans dépôt (pour les moins de 30 ans)

Centermed

- Pour tout investissement d'un montant minimal de 3.500 €, Centermed offre la cotisation ALK pour une année aux membres de l'ALK
- Remise permanente de 5% (non-cumulable avec d'autres offres promotionnelles)
- Livraison gratuite au G-D. de Luxembourg pour une commande de minimum 50€



Doctena

Tarif préférentiel pour les membres de l'ALK sous forme de remise applicable sur l'ensemble des prestations proposées en abonnement par Doctena:

- Remise de 20% pendant les 12 premiers mois lors de la signature d'un contrat le jour de l'assemblée générale annuelle
- Remise de 10% pendant les 12 premiers mois pour toute signature à une autre date.

Les abonnements Doctena sont annuels avec facturation mensuelle

Les remises sont uniquement applicables pour les contrats payés via domiciliation

Bâloise Assurances

Remise importante sur le prix d'une assurance responsabilité civile professionnelle proposée à l'ensemble des membres de l'ALK et comprise dans la cotisation annuelle de l'ALK.



GI Solutions

- Remise de 150 € sur la licence GI Kiné
- Remise de 500 € lors de la signature d'un contrat le jour de l'assemblée générale annuelle de l'ALK
- Remise de de 300 € lors de la signature pendant une durée d'un mois autour de l'AGO
- Remise de 100 € sur le module d'exportation comptable

Buzzify

Prix relatifs (htva) aux sites internet créés par Buzzify pour les membres de l'ALK

- Création du site avec affichage d'un kinésithérapeute: 400 €
- Supplément par kiné composant un cabinet: 100 €
- Achat du nom de domaine: 25 € (pris en charge par l'ALK)
- Hosting: 125 € / année
- Migration: 500 € (uniquement si le kinésithérapeute sort de l'ALK, il devra prendre à sa charge les frais de migration)



Accueil des nouveaux membres



Rapport du secrétaire

(Christine Schmit)



Réunions:

- **Réunions du Conseil d'Administration:**

11 réunions

(11/01 – 08/02 – 08/03 – 19/04 – 10/05 – 14/06 – 19/07 – 20/09 -11/10 – 08/11 – 06/12)

- **Assemblée générale ordinaire:**

25 mars 2021



Gestion des membres:

- **Nombre de membres au 31/12/2020: 865**
- **Nouveaux membres en 2020: 179**
- **Résiliations volontaires au 31/12/2020: 5**
- **Désactivations automatiques – cotisation non payée: 124**



Courriels membres via mailchimp:

Total: **51**

- Covid: **8**
- AGO: **3**
- Formations: **19**
- Sponsors: **1**
- Négociations tarifaires / Médiation: **2**
- Factures: **1**
- GIS: **1**
- Divers: **16**



Contact, informations et rapports:

- Courriel de l'ALK: news, infos, courrier...
- Infos et rapports sur www.alk.lu → espace membre (par login + mot de passe)
- Contact: alk@pt.lu ou secretariat@alk.lu



Rapport relations avec la CNS et autres autorités

(Patrick Obertin)



Suite à l'échec des négociations tarifaires en 2020 et comme annoncé lors de notre dernière assemblée générale, l'ALK a entamé la **procédure de médiation avec la CNS** en printemps 2021.

Entre mai et octobre 2021, neuf réunions en présence du médiateur ont eu lieu entre les représentants de la CNS et la délégation de l'ALK. Les échanges étaient soutenus mais constructifs avec un résultat satisfaisant. Premièrement, **l'augmentation maximale de 2,82%** de la valeur lettre clé nous a été accordé par le conseil d'administration de la CNS. Deuxièmement nous avons pu éviter que des mesures globales, visant la diminution du coût lié à la kinésithérapie, soient prises unilatéralement par la CNS.

Ne vous étonnez pas quand nos tarifs vont à nouveau être ajusté vers le bas le 1. janvier 2023, vu qu'un recalcul proportionnel pour les mois perdus est appliqué depuis le 1. novembre 2021.



En contre partie de l'augmentation maximale de nos tarifs, ALK et CNS se sont données un accord pour revoir le fonctionnement de la kinésithérapie dans le milieu libéral. En effet, la croissance rapide des frais en rapport avec notre profession ne peut s'expliquer par une augmentation du nombre d'assurés. Les analyses statistiques de la CNS ont dévoilé plusieurs pistes demandant une **révision de la convention et de la nomenclature**. C'est dans un climat de confiance que les échanges avec la CNS ont lieu en ce moment au rythme de 1 à 2 réunions par mois.

Dans ce même contexte, CNS et ALK ont convenu de maintenir un échange continu d'informations, notamment sur l'évolution de la consommation en kinésithérapie lors de **réunions techniques** et de faire régulièrement le point sur d'éventuelles dérives.



Fin février 2022, l'ALK a introduit la demande pour les négociations en vue de l'adaptation de la valeur lettre clé à partir du 1. janvier 2023 . La date pour la première réunion de négociation reste à être déterminée.

Afin de prévoir des arguments solides et inspiré par nos collègues belges, l'ALK a récemment contacté la société Muller et associés afin de réaliser une **étude sur les honoraires en kinésithérapie**. La participation des membres de l'ALK à cette étude sera incontournable.



Un deuxième gros dossier, qui est d'ailleurs toujours actuel, est l'enquête menée par le service de lutte contre les abus et la fraude de la CNS sur la **mise en compte non-justifiée des frais de déplacement** dans les maisons de soins et autres structures. L'intervention de l'ALK consistait dans un premier temps d'analyser la légitimité de la démarche de la CNS.

Un avis rédigé par Me David Casanova en date du 24 septembre vous est parvenu par newsletter. L'ALK s'est échangé à plusieurs reprises avec la CNS à ce sujet, et il a été retenu qu'aucune poursuite pénale serait entamée contre les kinésithérapeutes concernés pour autant qu'ils acceptent de rembourser les sommes indûment perçues. Afin de réduire l'impact financier pour les concernés, il a aussi été convenu que le remboursement en plusieurs tranches soit possible.



Comme chaque année le 6 septembre était la **journée internationale de la kinésithérapie**. A côté de la **procédure de médiation** qui touchait à sa phase terminale à ce moment, avait été abordé le sujet de la reconnaissance du niveau « master » pour les kinésithérapeutes salariés travaillant sous la **convention collective FHL**.

Une réunion en octobre 2021 et nombreux échanges courriels et téléphonique ont eu lieu avec Monsieur Pit Bach de l'OGBL pour avoir aujourd'hui un succès partiel. En effet, la carrière de master est reconnue dans la CCT FHL, seul les modalités pour y accéder restent à définir.

A ce but, l'ALK a sollicité une réunion avec le Ministre de l'enseignement supérieur pour le 20 avril 2022.



L'ALK est aussi intervenue à plusieurs reprises auprès du **Ministère de la Santé (MISA)** et du **Conseil Supérieur des Professions de Santé (CSCPS)**.

Un problème logistique auprès de la cellule de crise faisait que plusieurs kinés n'avaient pas été convoqué pour la vaccination contre le covid-19. Ce problème a vite pu être résolu.

Dernièrement l'ALK est intervenue auprès du CSCPS afin que le MISA mettent à disposition des professionnels de santé des tests antigéniques. J'espère que vous avez tous profité de cette opportunité et que vous en faites bon usage.

La commission de surveillance n'a pas été saisie en 2021. Néanmoins plusieurs procès au tribunal correctionnel en rapport avec l'activité professionnel litigieuse de kinésithérapeutes ont été entamés l'année passée et seront certainement rendu public cette année.

Merci pour votre attention,
Patrick Obertin.



Rapport

Conseil Supérieur de certaines Professions de Santé

(Jean Freilinger)



CSCPS

- 11 Réunions
- Discussions sur la réforme des études des professions de santé
- Etat des lieux et discussion autour des attributions des professions de santé
- Hearing sur les professions de santé
- Avant-projet de loi sur la réforme du CSCPS
- Réforme formation infirmier
- Vaccination Covid-19 par pharmaciens
- Discussion sur l'obligation de vaccination
- Campagne de valorisation des professions de santé



Demandes de professionnels de santé concernant l'exercice, l'établissement, la constitution de sociétés et la déontologie de leur profession :

- 2017 : 15
- 2018 : 8
- 2019 : 25
- 2020 : 70
- 2021 : 32
- Janvier/février 2022 : 12

TOTAL : 162

Plaintes concernant des exercices illégaux de professions de santé réglementées:

- 2017 : 1
- 2018 : 6
- 2019 : 2
- 2020 : 5
- 2021 : 11
- Janvier/février 2022 : 6

TOTAL : 31

Affaires disciplinaires:

- 2017 : 16
- 2018 : 26
- 2019 : 10
- 2020 : 15
- 2021 : 17
- Janvier/février 2022 : 2

TOTAL : 86



CSCPS actuel deviendra le Collège des professions de santé

Indépendance du Ministère de la Santé

Organe représentatif des professions de santé

Organe consultatif

Promouvoir, accompagner, orienter, assister les professions de santé

Être l'organe de surveillance

Le Collège est composé d'autant de membres effectifs et de membres suppléants que de commissions professionnelles à augmenter d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire Général.



Arrêt de la Cour constitutionnelle - Arrêt n° 00166 du 4 juin 2021

dit, par rapport à la question préjudicielle posée, que les dispositions combinées des articles 1^{er} et 7 de la [loi du 26 mars 1992](#) ne sont pas conformes à l'article 32, paragraphe 3, considéré ensemble les paragraphes 5 et 6 de l'article 11 de la [Constitution](#) ;
dit que ces dispositions cesseront d'avoir un effet juridique le 30 juin 2023 ;



Commission professionnelle MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Membres effectifs:

OBERTIN Patrick

WATHELET Sébastien Paul Noël

FREILINGER Jean

EYRAUD Florent Daniel Gerard

TALBI Ferial

Membres suppléants:

DE CARVALHO ALMEIDA Philippe

GANDOLFI Johann Robert



Les représentants du secteur de la santé entendus lors du hearing organisé au Cercle :

- Association Nationale des Infirmières et Infirmiers Luxembourgeois (ANIL)
- Association Luxembourgeoise des Aides-Soignantes (ALAS)
- Association Luxembourgeoise des Enseignants pour Professions de Santé (ALEPS)
- Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg (OGBL)
- Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens (LCGB)
- Confédération Générale de la Fonction Publique (CGFP)
- Association des Médecins et Médecins-Dentistes du Grand-Duché (AMMD)
- Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine (ALEM)
- Le pétitionnaire Théo Duhamel (pétition publique [1811](#))
- Collège médical
- Conseil supérieur de certaines Professions de Santé (CSCPS)



Rapport

Formation continue

(Sébastien Wathelet)



Formations réalisées en 2021

Par l'ALK:

- **Formation Crochetage Myo-Aponévrotique** : 05, 06, 07 février 2021 - 17 participants
- **Formation Thérapie Manuelle Analytique** : 10 modules pour un total de 30 jours de formation
 - 14 participants
- **La Psychologie et la Kinésithérapie** : La prise en charge des douleurs – ONLINE 17 juin
- **Syndrome d'Hyperventilation et Covid-long** : 27 novembre - 25 participants
- **Syndrome d'Hyperventilation et Covid-long** : 05 mars - 15 participants



En collaboration avec d'autres organismes de formation:

- **Kinésiotaping et Taping traditionnel** (Centre du Mouvement)
- **Quoi de neuf en chirurgie orthopédique** (CHL)
- **ACL Clinical Pathway : translated evidence into clinical practice** (CHL)
- **Thérapie Manuelle du Nourrisson** (KineForm)
- **Trigger Points** (Luxthema)
- **Le testing et la prise en charge aigue du sportif** (Luxthema)
- **Contentions : Taping, Strapping, K-Taping** (KineForm)
- **BPCO et kinésithérapie : conférence** (Metz)



Formations en 2022

Par l'ALK :

- **Formation RPG** : Rééducation Posturale Globale selon Souchart - 12 participants
- **Formation Crochetage Myo-Aponévrotique** : 03, 04 et 05 juin 2022.
- **Formation Thérapie Manuelle Analytique** : 10 modules pour un total de 30 jours de formation – dates à venir.



En collaboration avec d'autres organismes de formation :

- **Rééducation en chirurgie de la main** : 01, 02 et 16 avril - 12 participants
- **Douleur chronique** : mieux comprendre pour mieux traiter : 26 et 27 novembre
(Luxthema)
- **Concept Mulligan** : plusieurs dates (Luxthema)



D'autres formations seront annoncées prochainement pour 2022 et 2023.

La formation continue est un garant de la kinésithérapie de qualité au Luxembourg. L'ALK s'investit humainement et financièrement chaque année afin d'organiser des formations de qualité et à prix avantageux pour ses membres.

Responsable formation: Sébastien Wathelet



Rapport Groupes d'Intérêts spécifiques (GIS)

(Anthony Bender)



GIS

Groupes d'Intérêts Spécifiques



ALK

Association
Luxembourgeoise des
Kinésithérapeutes



Présentation des GIS

- Sous-groupes sous la tutelle de l'ALK, sur le modèle de la World Physio.
- L'adhésion aux GIS est gratuite et réservée aux kinésithérapeutes à jour de leur cotisation à l'ALK (<https://www.alk.lu/adherer-alk/>).
- En adhérant à un GIS, chaque kinésithérapeute s'engage moralement à exercer sa profession dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et à participer à la vie du GIS.



**World
Physiotherapy**



Objectifs des GIS

Structurer un réseau entre professionnels partageant les mêmes spécificités de pratique / domaines d'expertise (création d'un « annuaire » ville-hôpital)

Promotion d'une pratique basée sur les preuves, selon les standards et recommandations internationaux (formation, certification)

Diffusion d'informations auprès des professionnels de santé et du public (communication)



Projets



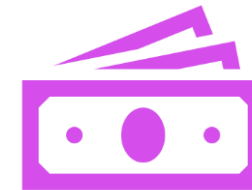
Fonctionnement



Animé par des « pilotes »



Projets, thématiques et programme décidé par chaque GIS



Financement ALK + sponsors



Formulaire d'inscription aux GIS

49 réponses

84% cabinet libéral

8% service de soins à domicile

4% hôpital

2% centre de rééducation



Préférences - GIS

MSK – ortho – traumatologie : 55%

Sport / sport-santé : 43%

Santé des femmes : 35%

Douleur : 29%

Lymphologie : 25%

Pédiatrie : 22%

Rééducation de la main : 22%

Rééducation maxillo-faciale / ORL : 20%



Préférences - GIS

Gériatrie : 18%

Oncologie : 16%

Neurologie : 14%

Santé mentale : 10%

Rééducation vestibulaire : 10%

Cardio-respiratoire : 10%

Brûlologie : 6%



Exemple du GIS pédiatrie

- Première réunion le 18 novembre 2021 : 23 participants
- Groupe de 4 pilotes
- Prochaine réunion ouverte le 24 avril 2022

Plagiocéphalie positionnelle du nourrisson

Update scientifique et échanges pratiques

Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes
Groupe d'intérêt spécifique en kinésithérapie pédiatrique

Novembre 2021

Rosita Wirtz-Pauly



Rapport

Relations internationales

(Carmen Glod)



Le secrétaire de la région européenne de l'association mondiale des kinésithérapeutes a changé en 2021.

Ancien secrétaire: David Gorria

Nouveau secrétaire : Aitor Carpio

A cause de la situation sanitaire actuelle, le comité de la ER-WP a décidé de ne pas augmenter les cotisations pour 2022.

La prochaine assemblée générale de la région européenne est programmée pour mai 2022 (18.05.- 20.05.2022) à Prague.



Le Yemen est nouveau pays membre de la WP.

Participation de l'ALK à l'événement “ **Towards a common European training framework for physiotherapists**”, le 2 février 2022.

Le but de cette réunion, était l'échange avec d'autres régions européennes, comme le Portugal, la Pologne, la France, la Bulgarie et la Belgique, autour de l'égalité des formations de kinésithérapie.

L'orateur pour le Luxembourg: Patrick Obertin.

Il a expliqué la situation par rapport aux études de kinésithérapie au Luxembourg et les conditions d'obtention de l'autorisation d'exercer.

La **prochaine AGO de la WP** est prévue pour **du 30.05. au 31.05.2023 à Dubai**, suivie par le **congrès de la WCPT du 01.06.2023 au 03.06.2023.**



Sites: rapports, informations, etc.

- <https://world.physio>
- <https://world.physio/congress>
- <https://erwcpt.eu>



Rapport

Responsable informatique

(Mike Silva Gomes)



- Mise en ligne des annonces envoyées par nos membres et non-membres.
- Mise en ligne des différentes formations proposées.
- Mise à jour régulière du site.
- Modification et modernisation du site.
- Actualisation des statuts.



Rapport du trésorier

Bilan du 01/01/21 au 31/12/21

(Christine Schmit)



Recettes		Dépenses	
Cotisations	184.107,88 €	Assurance	41.352,48 €
Formations	61.270,00 €	Formations	53.669,70 €
Sponsors	16.000,00 €	Secrétariat	24.482,21 €
Annonces	909,23 €	Loyer	12.812,49 €
Divers	532,40 €	Représentation	32.075,00 €
		Imprimerie et envoi	7.741,31 €
		Logiciel et internet	5.995,14 €
		Cotisations	4.936,43 €
		Conseil juridique	2.047,50 €
		P&T Téléphone	711,00 €
		Frais bancaires	62,13 €
		Divers	26.626,88 €
TOTAL	262.399,51 €	TOTAL	212.512,27 €

Budget 2023

Recettes		Dépenses	
Cotisations	200.000,00 €	Assurance	55.000,00 €
Formations	30.000,00 €	Formations	40.000,00 €
Sponsors	16.000,00 €	Secrétariat	55.000,00 €
Annonces	500,00 €	Loyer	15.000,00 €
		Représentation	36.000,00 €
		Imprimerie et envoi postal	5.000,00 €
		Conseil juridique	3.000,00 €
		Logiciel et internet	6.500,00 €
		Cotisations	5.000,00 €
		Frais administratifs	1.000,00 €
		Frais bancaires	100,00 €
		Dons	24.500,00 €
		Divers	400,00 €
TOTAL	246.500,00 €	TOTAL	246.500,00€

Fixation des cotisations

210 € pour membre indépendant (avec RCP)

150 € pour membre salarié (sans RCP)

80 € pour membre inactif et étudiant

235 € pour membre SLKS indépendant (avec RCP)

175 € pour membre SLKS salarié (sans RCP)

RCP : assurance responsabilité civile professionnelle



Rapport des réviseurs de caisse et décharge au trésorier



Désignation de trois réviseurs de caisse pour le prochain exercice



Décharge au comité



Constitution bureau de vote et élections



Membres sortants:

- **Silva Gomes** Mike
- **Humbert** Marie-Anne
- **Thill** Anouk

Membres sortants et ré-éligibles:

- **Obertin** Patrick
- **Schmit** Christine
- **Freichel** Georges
- **Freilinger** Jean
- **Glod** Carmen
- **Wathelet** Sébastien

Nouveaux candidats:

- **Bender** Anthony (membre coopté)
- **Bronzetti** Yannick
- **Coppa** Anne-Sophie
- **Ourth** Martine
- **Pelzer** Mady
- **Talbi** Ferial (membre cooptée)



Résultats des élections



Présentation de la FLASS

(Alexis Lion PhD)



Divers et interventions des membres

